



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 42912

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les travaux du groupe de réflexion présidé par Jacques Attali qui a remis son rapport, "Pour une économie positive", au Président de la République, François Hollande, le 21 septembre 2013. Le rapport formule 45 propositions destinées à faire advenir une économie où la finance retrouve son rôle de support de l'économie réelle, et où les objectifs sociaux et environnementaux ne sont plus perçus comme des contraintes, mais comme des valeurs en soi. La mise en oeuvre de la plupart de ces propositions nécessite des réformes du droit. Il s'agit notamment de modifier la définition de l'entreprise inscrite dans le code civil pour intégrer sa mission sociale, environnementale et économique. Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement sur la recommandation de "rénewer les partenariats privé-public en des contrats de performance environnementale et sociale".

Texte de la réponse

Le Gouvernement a entamé une réflexion sur les partenariats privé-public (PPP), suite aux rapports de l'inspection générale des finances de décembre 2012 et de M. Jacques Attali "Pour une économie positive", remis au Président de la République le 21 septembre 2013. Diverses pistes permettent notamment d'améliorer le contrôle préalable du recours à ce type de montage, qui n'est pas toujours judicieux d'un point de vue financier ou opérationnel. La réforme des PPP aura, en tout état de cause, lieu à l'occasion de la transposition des nouvelles directives européennes relatives à la commande publique, qui permettra d'abord une refonte des catégories contractuelles pour faire du "contrat de partenariat" le support préférentiel, voire unique, des PPP. Par ailleurs, ce même exercice de transposition permet d'introduire ou de consolider en droit français des dispositifs juridiques favorables aux petites et moyennes entreprises (notamment diverses simplifications des procédures de candidature) et à la prise en compte de la performance sociale et environnementale dans les contrats de commande publique, y compris les PPP.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42912

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11957

Réponse publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5415